

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« Rétablir Pass Bio conversion” et “Pass soutien bio maintien »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DU 18 décembre 2025

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : X / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE : :

Nom et numéro du rapport :

E301 – Agir pour l'Agriculture et la forêt

Face à l'urgence climatique, à l'effondrement de la biodiversité et à la crise sociale que traversent l'agriculture ligérienne, le développement de l'agriculture biologique n'est pas un choix accessoire : c'est un investissement d'intérêt général. Pourtant, les producteurs et productrices bio subissent de plein fouet les effets du choc inflationniste, qui a entraîné une baisse de la consommation de produits biologiques (-5,3 % en 2023). Bien que la baisse des ventes ait été stoppée en 2025, une tension sur les débouchés est à constater avec pour conséquence une fragilisation de l'économie de nombreuses fermes en bio et accentue les risques d'abandons de surfaces en bio.

Les agricultrices et agriculteurs qui ont fait le choix exigeant de la transition écologique sont aujourd'hui parmi les premiers touchés, alors même qu'ils contribuent à préserver l'eau, les sols, la santé publique et l'autonomie alimentaire de nos territoires. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de ne pas les laisser seuls face à cette crise, mais au contraire de renforcer l'accompagnement et la sécurisation de leurs revenus.

Dans ce contexte, la Région doit assumer un rôle moteur. Si des actions sont déjà engagées pour soutenir la structuration des filières, accompagner les opérateurs économiques, ou développer les circuits de proximité cela ne peut suffire sans un appui direct aux agricultrices et agriculteurs.

C'est pourquoi la réintroduction du Pass Bio Conversion et du Pass Soutien Bio Maintien est indispensable.

- Le Pass Bio Conversion permet d'encourager et de sécuriser l'entrée en agriculture biologique
- Le Pass Soutien Bio Maintien garantit un accompagnement technique et financier aux fermes déjà engagées, pour éviter les sorties du bio et préserver les surfaces agricoles en agriculture biologique

Ces deux dispositifs constituent un levier essentiel pour maintenir une agriculture résiliente, protéger les biens communs, soutenir l'emploi rural et agricole et répondre à l'attente croissante des habitantes et habitants pour une alimentation saine, locale et accessible.

À l'heure où les crises écologiques et sociales s'entremêlent, notre Région doit envoyer un signal clair : elle choisit de défendre les agricultrices et agriculteurs engagés, de soutenir une alimentation durable pour toutes et tous, et de préserver l'avenir de nos territoires.

Le rétablissement de ces dispositifs est donc nécessaire pour garantir la continuité des politiques publiques de transition écologique, ainsi que pour assurer la justice sociale et environnementale au cœur de l'action régionale.

Le groupe l'Ecologie Ensemble vous propose d'inscrire au budget primitif 2026 la délibération suivante :

Délibéré :

Dans le dernier paragraphe du point 3 - Accompagnement des projets collectifs pour le développement durable des entreprises agricoles,

Remplacer la phrase :

« La Région pourra également accompagner les agriculteurs en agriculture biologique pour un conseil technique et financier. »

Par la phrase :

« La Région maintiendra également le dispositif "Pass bio Conversion" et "Pass soutien bio maintien" qui permet aux agriculteurs de bénéficier d'un conseil technique et financier.

Aussi, je vous propose d'affecter une autorisation d'engagement correspondante de 60 000€.

En l'état, les recettes de la Région ne justifiant pas les coupes engagées depuis 2024, le groupe l'Écologie Ensemble considère que le maintien de la section fonctionnement est possible et permet de financer le présent amendement. »



Sabine Lalande
Conseillère régionale
du groupe L'Ecologie Ensemble